

4 avril 1754 : Mandrin et sa bande.

Louis Mandrin a 27 ans. Mandrin veut se venger des fermiers généraux qu'il tient pour responsables de sa ruine et de la pendaison de son frère Pierre. C'est à lui en tant que chef de famille, de laver ces affronts...

Mandrin identifie à ses propres intérêts les intérêts de ceux dont il est responsable. De même que sa faillite affecte tout le clan, la pendaison de Pierre, en jetant l'opprobre sur sa famille, l'atteint personnellement dans son honneur. Suivant cette logique, les "fautes" commises par quelques employés de la Ferme doivent être expiées par la compagnie toute entière. Au début de l'année 1754, Mandrin déclare la guerre à la puissante Ferme générale. La légende de Mandrin est en marche...

Le 4 avril, nos compagnons suivaient les bords de la Semine, qui coule à torrents, entre de hautes falaises, et se dirigeaient vers Châtillon de Michaille, gros bourg sur la grande route de Genève. La file des chevaux et des mulets se déroulait au fond des gorges étroites, où, vraiment, de nos jours encore, sans effort d'imagination, on croit les apercevoir; on croit apercevoir les marcandiers, passant dans les ravins étroits, avec leurs chapeaux à larges bords, leurs carabines en bandoulières, les ballots de marchandises placés en sautoir sur le dos des mulets qui secouent leurs grandes oreilles; ils serpentent entre les épaisses forêts de pins et de sapins qui tapissent le revers des montagnes et, par endroits, envahissent le chemin. De place en place, des rochers rocaillieux, couverts d'une herbe fine. Les employés des Fermes, surpris par cette irruption inopinée, eurent à peine le temps de se sauver dans toutes les directions : tels les lapins dans la garenne à l'approche du chasseur; mais l'un d'eux, Claude Joseph Laboury, fut tué dans sa fuite d'un coup de fusil, au moment où il passait devant la poterne de la maison Passerat, ouvrant à droite de la porte charretière. Il était cinq heures du soir.

La troupe s'installe dans la maison du docteur Passerat où son épouse est seule. Le séduisant capitaine des contrebandiers passa la nuit dans les appartements se conduisant en gentilhomme jusqu'au bout, malgré l'absence du mari. Au moment de prendre congé, après avoir présenté ses devoirs et ses excuses, il pria la noble dame de daigner accepter une pièce de mousseline brochée, ainsi qu'une toile des indes d'un grand prix. Un bandit savait se conduire aussi en galant homme.

Par la route de Genève les Mandrins regagnèrent la frontière.



4 avril 1754 : Décès de Claude Joseph Laboury.

4. L'an mil sept cent cinquante quatre le quatre d'Ardon de France
 Claude Joseph Laboury de France
 Comte employé aux Fermes du Roy au Poste de Châtillon, a été tué
 d'un coup de fusil tiré par un inconnu accompagné de plusieurs autres.

**Meurtre par Louis Mandrin d'un des
 fermiers royaux au poste de
 Chatillon.**

" L'an mil sept cent cinquante-quatre
 et le quatre de Avril sur les cinq
 heures du soir sieur Claude Joseph
 Laboury de Franche Comté employé
 aux Fermes du Roy au Poste de

Châtillon a été tué d'un coup de fusil tiré par un inconnu accompagné de plusieurs autres, il tomba mort sur le seuil de la porte de la cour de Me Claude François Passerat La Chapelle docteur médecin du dit Châtillon, le Six a été enseveli au cimetière de l'Eglise d'Ardon par moi soussigné en conséquence du procès-verbal de la mort du dit Laboury qui a été dressé par les officiers de la terre du dit Chatillon, qui ont été présent a la levée du corps; La cérémonie de cet enterrement a été faite en présence de Jean Nally et de Jean Claude Ramel dudit Ardon et de Sieur Benoit Monet et Sieur Joseph Bertoux employés audit Châtillon témoins requis qui ont signé sauf les dits Nally et Ramel illettrés enquis Monet BertouGirci(?) Curé. » Girel.

autres, il tomba mort sur le seuil de la porte de la cour
 de Me Claude François Passerat La Chapelle docteur médecin
 du dit Châtillon, a été enseveli au cimetière de l'Eglise
 d'Ardon par moi soussigné en conséquence du procès verbal de la
 mort du Laboury qui a été dressé par les officiers de la terre du
 Châtillon, qui ont été présents a la levée du corps; La cérémonie
 de l'enterrement a été faite en présence de Jean Nally et de Jean
 Claude Ramel dudit Ardon et de Sieur Benoit Monet et Sieur Joseph
 Bertoux employés audit Châtillon témoins requis qui ont signé
 exceptés les dits Nally et Ramel illettrés enquis. *Mort*
 6074/16 Girel